



ENQUETE ADMINISTRATIVE SPIP 57: DE LA DESILLUSION A L'INCOMPREHENSION

Les rapports de l'enquête administrative dont le SPIP 57 a fait l'objet au 1er trimestre 2015 ont été diffusés par mail à l'ensemble des agents.

Les organisations syndicales dénoncent le manque de méthodologie que reflète cette enquête administrative :

– A ce jour, une restitution a été faite aux cadres du service; en revanche, il n'y en a pas de prévue pour les agents! Les autres services "audités" ayant pu avoir cette restitution contradictoire, pourquoi la même procédure ne peut-elle avoir lieu pour le SPIP 57 ?

Alors que des soucis de communication entre agents, cadres et entre cadres ont été identifiés et repérés par différents interlocuteurs, ce serait aux cadres de restituer aux agents?

La nécessité pour la DISP d'intervenir sur le SPIP de Moselle met en avant le fait que les difficultés rencontrées ne peuvent pas se régler en vase clos. La présence d'une personne neutre est indispensable pour envisager un dialogue serein et tenter d'échanger constructivement. Restitution qui nous apparaît d'autant plus souhaitable que de nombreux agents ont l'impression que leurs propos n'ont pas été relatés fidèlement.

– En outre la confidentialité n'est pas réellement respectée. Même si les agents ne sont pas nommés, le contexte est tellement bien détaillé que ces derniers sont identifiables.

– De plus, si le SPIP 57 a été "audité", 3 rapports distincts ont été rédigés. Même si les réalités vécues par les antennes peuvent être différentes, rappelons que depuis 1999, le SPIP est un service départemental.

Afin qu'une équité de traitement des agents soit respectée, nous demandons à ce qu'une restitution permettant un échange contradictoire puisse avoir lieu afin de faire le bilan d'une période douloureuse pour le service, et envisager un avenir plus constructif.

Nous regrettons que **la dimension départementale n'apparaisse aucunement dans ce rapport.**

Nous regrettons une nouvelle fois **l'absence de référence aux textes régissant nos professions et notre service.** Cette méthodologie permettrait d'objectiver certaines situations.

Outre la forme, **les organisations syndicales dénoncent également la méconnaissance de nos missions** mises en exergue par les préconisations de la DISP :

□ Face à l'absence de politique départementale et de temps d'échange entre les agents des diverses antennes, ce sont les PPR inter-antennes qui devraient être encouragés, sans considération des résidences administratives des agents !

□ Face à la charge de travail des agents, au retard dans la transmission des rapports due à une validation parfois tardive des rapports et à la demande de soutien technique des agents, c'est la suppression de validation systématique des rapports APPI par la hiérarchie qui est préconisée, sans considération de l'engagement possible de la responsabilité personnelle des agents en cas de problème !

□ Face à l'absence de cadre, qui entraîne des difficultés à faire valider les modifications horaires PSE, c'est une validation par sms qui est envisagée !

□ Face à la charge de travail des personnels administratifs, c'est l'absence de solidarité des CPIP à l'égard des PA qui est pointée du doigt et, au lieu de proposer la création d'un poste de PA pour pallier la situation dégradée des PA, le rapport propose d'imposer la prise en charge physique et téléphonique une journée par an par chaque CPIP !

Et ce ne sont que quelques exemples...

Au vu du contexte (mouvement de mobilité, arrivée de nombreux pré-affectés puis arrivée d'élèves de la CPIP 20, réorganisation de service, accent mis sur la lutte contre la radicalisation, poursuite du travail sur les REP, la contrainte pénale et la libération sous contrainte...), **ces préconisations sont-elles le symbole du peu de considération de la DISP pour les missions du SPIP et la charge de travail des agents ??**

Les agents des antennes du 57 attendaient avec impatience ce rapport d'enquête administrative car cela fait trop longtemps qu'ils exercent leurs missions dans un contexte dégradé.

La situation était sclérosée depuis début 2015 dans l'attente de la communication des préconisations de la Direction Interrégionale.

S'il était évident que ce rapport ne pouvait être une solution en lui-même, il était espéré par tous qu'il poserait les 1ers échelons pour permettre au SPIP de Moselle un renouveau et des conditions de travail plus sereines. Or à sa lecture, nous passons de la désillusion à l'incompréhension, voire la consternation !

Tout doit être mis en oeuvre pour mettre à plat les difficultés rencontrées dans ce service afin de pouvoir retravailler sereinement et accueillir dans de meilleures conditions les nouveaux professionnels.

Nous demandons une restitution de cette enquête administrative avec une personne neutre.

Nous demandons un échange contradictoire afin que les rapports puissent être modifiés.

Nous demandons une dimension départementale en plus du travail déjà accompli, car notre SPIP est avant tout départemental.

Mais surtout nous demandons des préconisations respectueuses de nos missions et des agents!

La situation est URGENTE!!!

A Metz, le 17 Juin 2015